

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Dispositions générales

Les présentes conditions générales définissent, sans préjudice de l'application de conditions particulières, les obligations respectives des parties contractantes à l'occasion de prestations effectuées par nos services. En acceptant sous quelle que forme que ce soit notre offre de services (prise de rendez-vous par échange de courriers électroniques ou par téléphone, notamment), notre cocontractant reconnaît s'engager de manière ferme et définitive, expressément avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les avoir acceptées. Les dispositions auxquelles il n'est pas dérogé expressément restent d'application. Seules les dérogations faisant l'objet d'un accord écrit de notre part peuvent modifier l'application des présentes conditions générales.

2. Validité des offres

Sauf stipulations contraires et écrites, le délai de validité de nos offres est de quinze jours à dater de leur émission.

3. Engagements

La signature d'un contrat ou l'acceptation sous quelle que forme que ce soit (par courriel, ...) d'une offre constitue un engagement ferme et définitif de nos clients. Les modifications apportées par le client à notre offre ne seront valables qu'à la condition que nous les ayons acceptées et confirmées par écrit.

4. Prix

Nos tarifs sont libellés en euros, TVA incluse. Le matériel nécessaire au déroulement de l'activité est inclus. Nonobstant toute modification ultérieure de notre grille tarifaire, le prix applicable au client est celui en vigueur au jour de prise du rendez-vous, de souscription à une formule de plusieurs cours individuels, d'inscription à un stage ou de souscription à une formule de cours collectifs. Nous nous réservons toutefois le droit de répercuter sur nos prix toute modification du taux de TVA y étant applicable qui interviendrait avant ou à la date de prestation du service.

5. Modalités de paiement

S'agissant des cours individuels à la séance, nos prestations sont payables en liquide à l'issue de celles-ci contre remise d'un reçu. Les paiements effectués après ce délai impliquent de plein droit et sans mise en demeure une indemnité forfaitaire et irréductible de 10% du montant porté en compte à titre de dommages et intérêts. Le premier cours dit, d'un commun accord, comme un cours « d'essai » ne peut en aucun cas être considéré comme faisant partie d'une carte prépayée. S'agissant des formules de plusieurs cours individuels, nos prestations sont payables au plus tard cinq jours francs avant la dispense du premier cours de la formule choisie par versement bancaire sur le numéro de compte BE47001778066580 ouvert au nom de Get Your Voice! ASBL. Les paiements effectués après ce délai portent de plein droit et sans mise en demeure un intérêt conventionnel de 8,5% ainsi qu'une indemnité forfaitaire et irréductible de 10% du montant porté en compte, avec un minimum de 40,- € à titre de dommages et intérêts. S'agissant des stages collectifs et des formules de cours collectifs, nos prestations sont payables au plus tard huit jours francs avant la date de début du stage ou de dispense du premier cours de la formule choisie par versement bancaire sur le numéro de compte BE47001778066580 ouvert au nom de Get Your Voice! ASBL, et suivant les modalités communiquées en amont. Les paiements effectués après ce délai portent de plein droit et sans mise en demeure un intérêt conventionnel de 8,5% ainsi qu'une indemnité forfaitaire et irréductible de 10% du montant porté en compte, avec un minimum de 40,- € à titre de dommages et intérêts. S'agissant de tout autre produit ou service, les factures sont payables au comptant par versement bancaire sur le numéro de compte BE47001778066580 ouvert au nom de Get Your Voice! ASBL, et suivant les modalités communiquées en amont. Les paiements effectués après ce délai portent de plein droit et sans mise en demeure un intérêt conventionnel de 8,5% ainsi qu'une indemnité forfaitaire et irréductible de 10% du montant porté en compte, avec un minimum de 40,- € à titre de dommages et intérêts. Toute contestation relative à une facture ou au document en tenant lieu devra nous parvenir par écrit, dans les sept jours francs de son envoi. Le consommateur tel que défini par l'article 1.1, 2°, du code de droit économique peut exiger le bénéfice de l'application des indemnités et intérêts dans la mesure et les conditions fixées par la présente clause, en cas d'inexécution de nos obligations. Le défaut de paiement à échéance d'une facture ou du document en tenant lieu rend immédiatement exigibles toutes les sommes dues, quelles que soient les facilités de paiement accordées préalablement.

6. Dispositions spécifiques relatives aux cours individuels

Afin d'assurer une prise en charge personnalisée de l'élève, il n'est possible de bénéficier d'un enseignement dans le cadre de cours individuels qu'après avoir rencontré le prestataire dans le cadre d'un entretien préalable (sur rendez-vous). Le client ne pourra se prévaloir de sa non-participation à l'entretien préalable habituellement requis pour être délié de ses obligations, notamment en paiement. Les cours individuels ne peuvent jamais être dispensés durant une période de congés scolaires tels qu'établis en Communauté française de Belgique, sauf avis contraire du prestataire.

7. Dispositions spécifiques relatives aux cours collectifs et aux stages

Compte tenu du continuum pédagogique que le prestataire se doit d'assurer, par son inscription à une formule de cours collectifs ou à un stage, l'élève s'engage à être présent à l'ensemble des cours qui lui sont proposés. En cas d'absence, aucun remboursement ne peut être exigé. S'agissant des stages et des cours collectifs, le groupe permettant une émulation et une dynamique indispensables à l'enseignement proposé, le prestataire se réserve le droit, en cas de manque d'inscriptions (minimum six participants) et au plus tard huit jours francs avant la date de début du stage, d'annuler le stage. Dans ce cas, un remboursement du montant encaissé sera effectué dans les cinq jours francs à dater de l'annonce d'annulation.

8. Engagement qualifié et responsabilité de la part du prestataire

Le prestataire s'engage à assurer au client une qualité de service constante et à donner au client l'assistance la plus adaptée à ses besoins et la plus conforme à l'état des connaissances. L'obligation du prestataire est une obligation de moyens, et ne saurait l'engager quant au résultat.

9. Confidentialité

Le prestataire accepte de garder secrètes les informations confidentielles ou sensibles qui lui sont communiquées par leur propriétaire et de les traiter en toute confidentialité. Elles ne pourront être utilisées que dans le cadre de la mission lui ayant été assignée. Aussi bien pendant la durée du présent contrat

qu'après son échéance, le destinataire accepte de ne pas divulguer, utiliser ou reproduire les informations confidentielles qui lui ont été communiquées, ni de permettre qu'elles soient utilisées à d'autres fins que celles pour lesquelles elles lui ont été communiquées. Rétractation ou annulation par le consommateur En acceptant sous quelle que forme que ce soit notre offre de services (prise de rendez-vous par échange de courriers électroniques ou par téléphone, notamment), notre cocontractant reconnaît s'engager de manière ferme et définitive. Le présent contrat ne rencontrant pas la définition de « contrat à distance » reprise à l'article 1.8, al. 1^{er}, 15°, du code de droit économique belge, aucun droit de rétractation n'est reconnu au consommateur. Toutefois, à titre de geste commercial, dans le cadre des cours individuels, le consommateur pourra sans frais annuler toute demande de dispense d'un cours, par téléphone ou par courrier électronique, pour autant que la demande intervienne au minimum 48h avant le début programmé de la séance. Passé ce délai, une indemnité équivalente au prix convenu initialement est de plein droit redevable au prestataire.

10. Annulation par le prestataire

En tout état de cause, le prestataire n'est pas responsable de l'inexécution ou de la mauvaise exécution du contrat découlant d'un fait insurmontable et imprévisible d'un tiers au contrat ou en cas de force majeure (e.g.: maladie). Dans cette hypothèse, aucune indemnité de quel que type que ce soit ne pourra lui être réclamée.

11. Incessibilité du contrat

Vu le caractère *intuitu personae* du contrat conclu entre les parties, le contrat est incessible dans leur chef sans accord mutuel contraire.

12. Site web

Notre site internet (www.getyourvoice.be) ne constituant qu'une vitrine commerciale, il n'est pas possible d'y conclure de contrat. A cet égard, il est entendu que les hyperliens « inscription » et « commander » présents sur notre site internet ne permettent que la mise en relation des parties par un renvoi vers le formulaire de contact. En remplissant ce formulaire, l'utilisateur du site internet entend informer le prestataire de son intérêt pour les services proposés sans qu'il ne puisse être considéré qu'un contrat ait été conclu par la manifestation d'un accord faisant suite à une quelconque offre liante. Les données reprises sur le site sont données de bonne foi. Les liens proposés vers les sites de nos partenaires sont donnés à titre informatif et n'ont pas valeur contractuelle. Le prestataire ne peut être tenu responsable des informations provenant de ces sites. Tous les éléments de notre site sont et restent notre propriété intellectuelle exclusive. Nul n'est autorisé à reproduire, exploiter, recifuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit préalable exprès du prestataire. La responsabilité du prestataire ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, autres problèmes involontaires. Les cookies utilisés sur notre site internet ont pour but d'enregistrer les préférences de navigation de l'utilisateur et d'améliorer son confort d'utilisation. Aucun d'entre eux n'enregistre de données personnelles susceptibles de permettre de le contacter par téléphone, courrier électronique ou postal. L'utilisateur peut modifier les réglages de son navigateur internet pour empêcher la création de cookies, au risque que certaines parties du site ne fonctionnent plus de manière optimale.

13. Lettre périodique d'information

En remplissant les champs destinés à la réception de notre lettre périodique d'information électronique, dite « newsletter » (rubrique « news stages, cours et events »), l'utilisateur accepte expressément de recevoir, à l'adresse électronique communiquée et à intervalles régulières, des informations de la part du gestionnaire du site internet. A tout moment, une désinscription de la lettre périodique d'information est possible en cliquant sur le bouton « se désinscrire » (ou autre formule analogue) apparaissant en bas de page de chaque lettre. Les données personnelles des utilisateurs, recueillies par l'intermédiaire du site internet, sont conservées et traitées par le gestionnaire du site internet. Celui-ci utilisera ces données pour l'envoi de lettres ou courriers électroniques d'information.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard du traitement de données à caractère personnel, le consommateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant conservées par le gestionnaire. Pareille demande doit être adressée par courrier électronique à l'adresse suivante (maelle@getyourvoice.be) ou par courrier postal adressé à Maëlle de Harlez - Rue Coleau 39 - 1410 Waterloo.

14. Preuve

Les parties acceptent, dans le cadre de leurs relations, les moyens de preuve électroniques (à titre exemplatif: le courrier électronique, l'enregistrement informatique automatisé de la correspondance, etc.).

15. Droit applicable et juridiction compétente

Le droit belge s'applique à tout ce qui n'a pas été explicitement convenu dans les présentes conditions. Sauf poursuites en paiement, les parties s'engagent à tenter de résoudre par voie de médiation ou de conciliation judiciaire tout litige relatif à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention. Celle-ci débutera au plus tard 15 jours francs après la demande de médiation ou de conciliation judiciaire notifiée par une partie à l'autre partie. La durée de médiation ne peut excéder 30 jours ouvrables, sauf accord exprès des parties. En cas de poursuites en paiement ou d'échec de la procédure de médiation ou de conciliation judiciaire, sont seuls compétents les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Nivelles, sauf prescription légale impérative en sens contraire.

16. Clause salvatrice

L'invalidité ou l'illegalité d'une des clauses de nos conditions générales n'entraîne aucunement une invalidité ou une nullité des autres clauses du contrat conclu entre les parties. Au cas où la disposition incriminée affecterait la nature même des présentes conditions générales, chacune des parties s'efforcera de négocier immédiatement et de bonne foi une disposition valable d'un effet économique équivalent ou, à tout le moins, aussi proche que possible de l'effet de la disposition annulée.